



Atelier de travail – PDL de la gare de Coppet

Procès-verbal de la séance du 22 janvier 2011

Lieu : visite du site suivie d'une discussion générale au local du Sauvetage.

Présents (par ordre alphabétique)

- M. Renzo Baldino – Directeur du château de Coppet
- M. Etienne Bovard – Géomètre officiel
- Mme Christine Bruderlein Schneider – commission de mobilité du Conseil communal
- M. Laurent Chenu – Conservateur cantonal
- M. Gilbert Cherbuin – commission d'urbanisme du Conseil communal
- Mme Nathalie Etter – Conseil régional
- M. Othenin d'Haussonville – Propriétaire du château de Coppet
- Mme Mariette Maire – Forum européen de Coppet
- M. Florian Meier – Vision La Côte
- Mme Thérèse Moreillon – commission de mobilité du Conseil communal
- Mme Isabelle Naville – commission d'urbanisme du Conseil communal
- M. Pierre Olsson – commission de mobilité du Conseil communal
- M. Gérard Produit – Municipal, Coppet
- M. Rodolphe Richard – commission d'urbanisme du Conseil communal
- M. Pierre-André Romanens – Syndic de Coppet
- Mme Pascale Roulet – Conseil régional
- M. Eric Wegmann – commission de mobilité du Conseil communal

Modérateur : M. Laurent Bonnard, journaliste.

Procès-verbal : M. Bernard Bertoncini, secrétaire municipal.

* * * * *

Visite du site – Questions et préoccupations

Les points suivants ont particulièrement fait l'objet de questions et de discussions durant la visite du site :

- gare routière et aménagement de la place de la gare ;
- constructions possibles en zone ferroviaire ;
- CUS (coefficient d'utilisation du sol), COS (coefficient d'occupation du sol) et SPB (surfaces brutes de plancher) par poche constructible ;
- répartition des coûts d'équipement par SPB ;
- construction de toits plats ou à pans ;
- hauteur des bâtiments ;
- longueur des fronts bâtis, particulièrement vus depuis l'Allée ;
- quel choix voulons-nous : qualitatif ou quantitatif ?
- avantages du parc public au niveau des déplacements pédestres.

* * * * *

Discussion générale

- le PDL sert notamment à fixer les emprises des poches constructibles et le nombre de niveaux des bâtiments. Les discussions des ateliers de travail peuvent déboucher sur des propositions de modifications du PDL qui seront intégrées dans les remarques de la consultation publique, lesquelles seront prise en compte dans l'établissement du préavis qui sera déposé au Conseil communal ;
- des solutions architecturales à l'intérieur des poches constructibles peuvent être imaginées pour répondre aux éventuels soucis liés aux hauteurs et aux implantations des bâtiments ;
- il sera nécessaire de mentionner dans le PDL qu'un suivi permanent devra être développé afin de garantir les options retenues jusqu'à la construction, le but étant d'éviter que le(s) PPA et/ou les PQ ne respectent pas l'identité voulue par le PDL. Pour ce faire, un groupe de travail pourrait être constitué ;
- le comte d'Haussonville rappelle qu'il aimerait avant tout trouver des solutions lui permettant d'entretenir son château et d'investir dans ce dernier, tout en pensant qu'il ne faille pas compter sur sa famille pour cela. Il pense qu'à terme, la nécessité de densifier le territoire concerné par le PDL se fera sentir. Il trouve également très intéressant l'idée de donner une identité culturelle au projet ;
- il est réitéré la proposition de faire visiter le château à la population ou tout du moins au Conseil communal afin que les gens se rendent compte des besoins de son propriétaire. Cela permettrait également d'intensifier les relations entre le bourg et le château ;

- il est rappelé que le CUS du PDL sera d'env. 0,5 alors que la planification cantonale minimale demande qu'un CUS de 0,625 soit appliqué aux périmètres compacts des centres. Un CUS inférieur à 0,5 est difficilement imaginable ;
- si le PDL venait à ne pas voir le jour, il y aurait quand même lieu de résoudre les problèmes de mobilité et autres liés au développement de la gare ;
- il est proposé la création d'un argumentaire comportant un comparatif entre le PDL et l'initiative, en tenant compte du point de vue de Vision-Coppet, ce qui permettrait de communiquer sur les tenants et les aboutissants des ateliers ;
- les participants sont priés de proposer des questions/sujets qui seront débattus lors du prochain atelier.

Calendrier des prochaines séances

- le 9 février 2011 à 19 h. 00 à la salle communale de Coppet ;
- le 24 février 2011 à 19 h. 00 dans les caves du château de Coppet.

